Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 17.10.12 | 45e année | No 32

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

L'intelligence collective pour construire la ville

Il est nécessaire de renforcer les liens entre les Autorités, les citoyennes, les citoyens et l'Administration.

Cela peut se traduire par la mise en place de processus qui favorisent la participation des habitant-e-s et améliorent le dialogue entre les services de la Ville et la population.

Plusieurs projets urbanistiques d'envergure, tels que Microcity ou la passerelle du Millénaire, ont déjà illustré les effets positifs de cette approche.

Dans cet esprit, un processus participatif est actuellement initié à Serrières dans le cadre de la réalisation d'un plan directeur sectoriel, outil stratégique d'aménagement qui vise la définition d'un développement global et cohérent d'un territoire.

Le site des anciennes serres de la Ville fait déjà l'objet depuis 2011 d'une démarche participative avec les habitant-e-s afin de travailler à la meilleure intégration, dans le quartier, d'un projet d'habitat durable.

Un « Safari urbain » va également être organisé début 2013 aux Charmettes, quartier dans lequel des logements seront construits à l'avenir à la place de l'actuel terrain de football.

Ces expériences sont fructueuses pour travailler, avec l'ensemble de la population et des acteurs clés, à un développement de qualité de la Ville et de ses quartiers.

Et au final, le dialogue et la concertation contribuent à accroître notre intelligence collective !

Olivier Arni
Directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement

Antonia Nessi remplacera Walter Tschopp à la tête du département des arts plastiques du MAHN. • **Photo: Christian Hofmann**

Du sang neuf au Musée

Antonia Nessi, 35 ans, prendra la tête du département des arts plastiques du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN) à compter du début 2013. Elle remplacera Walter Tschopp, qui est parti à la retraite à fin septembre.

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a choisi dans sa séance du 9 octobre Antonia Nessi pour reprendre les rennes du département des arts plastiques du MAHN. D'origine tessinoise, elle maîtrise parfaitement la langue de Molière. Titulaire d'une licence en histoire de l'art, littérature italienne et ethnologie, elle a également obtenu un doctorat ès lettres en histoire de l'art de l'Université de Neuchâtel.

Collaborations avec l'Université

Depuis 2008, Antonia Nessi travaille en qualité de collaboratrice scientifique au Musée d'art du Valais, à Sion. Elle assume des tâches variées : elle collabore aux différentes expositions et publications, organise le travail d'inventaire des prêts et le suivi de la restauration des collections. Elle participe également à l'organisation de la médiation culturelle et à la politique de communication du musée. Par ailleurs, l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel vient de lui confier une charge d'enseignement. « Elle sera ainsi en mesure de développer encore les relations du MAHN avec l'Alma mater », ajoute la Direction de la culture.

Un atout pour l'avenir

La Direction de la culture a formé une commission de sept membres pour départager les 37 candidats. Présidée par le délégué culturel, cette commission a siégé à trois reprises et a auditionné cinq finalistes. Après audition avec la Direction de la culture, c'est finalement Antonia Nessi qui a été retenue pour ses grandes compétences scientifiques. « Sa façon de concevoir les activités à venir du département des arts plastiques s'inscrit parfaitement dans les missions futures du Musée », a précisé la Direction de la Culture.

Le Conseil général s'intéressera lundi 5 novembre à l'aménagement de la place Numa-Droz.

La compagnie neuchâteloise Sugar Cane présente une nouvelle création du 23 au 28 octobre au Passage.

L'association des Amis du Conservatoire de Neuchâtel dévoile l'affiche de sa nouvelle saison.

Publicité

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

Envie d'agir? Votre engagement est précieux!

Inscrivez-vous maintenant:
www.tdh.ch/benevolat

Terre des hommes - Bénévolat et réseau suisse
Avenue de Montchoisi 15 | CH – 1006 Lausanne
058 / 611 06 76 • **benevolat@tdh.ch** • www.tdh.ch

Dans ce numéro

Sweet potatoes

La jeune compagnie neuchâteloise Sugar Cane présente la semaine prochaine sa deuxième création en résidence au Théâtre du Passage: «Sweet potatoes» de Philippe Sabres.

Page 4

Jeunes musiciens

La nouvelle saison de l'association des Amis du Conservatoire de Neuchâtel s'ouvre dimanche 21 octobre à 17 heures au Temple du Bas. L'orchestre de la Haute école de musique de Genève interprètera des œuvres de Mendelssohn, Mozart et Moór.

Page 5

Les artistes se dévoilent

Les artistes et artisans, basés en ville de Neuchâtel, ouvrent leurs ateliers au public les 3 et 4 novembre. Organisée par Visarte-neuchâtel et l'association Bon pied bon art, cette manifestation rassemble pas moins de 25 participants sur le littoral.

Pages 8-9

Histoire de la Terre

Le Muséum d'histoire naturelle a récemment inauguré une nouvelle salle entièrement consacrée à la géologie. Rencontre avec Stefan Bucher, conservateur et géologue.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 24 octobre 2012.

Le Conseil communal veut renforcer l'identité de la ville

Neuchâtel se transforme

Sur la nouvelle place Numa-Droz, les piétons disposeront d'espaces généreux, ornés de pergolas. • **Photo: sp**

Le Conseil général se prononcera lundi 5 novembre sur une demande de crédit relative à l'aménagement de la place Numa-Droz. L'exécutif sollicite un montant de 9,8 millions de francs, dont à déduire la participation de la Confédération, du Canton et des Transports publics neuchâtelois. Ce projet a pour but de renforcer l'identité et l'attractivité du centre-ville en lien avec le lac.

Piétons, automobilistes, cyclistes et autres usagers devront cohabiter sur la place Numa-Droz. Le périmètre concerné sera délimité par les passages piétons qui se situent à l'est de la Poste, à l'ouest du Collège latin et au carrefour du bas de la rue des Terreaux. Outre les traditionnels panneaux de signalisation, la couleur du sol changera en ces trois lieux pour marquer l'entrée dans cet espace.

Une place chaleureuse

La zone entre la poste et la Place-d'Armes sera limitée à 30 km/h. Un giratoire sera implanté en lieu et place du carrefour actuel de manière à fluidifier l'ensemble des déplacements. Les transports publics traverseront toujours la place avec un nouvel arrêt, qui sera aménagé devant le Collège latin en face de celui qui existe déjà. Les bus garderont la priorité d'accès comme sur l'avenue du Premier-Mars. En matière de circulation, plusieurs mesures seront mises en place pour inciter les automobilistes de transit à utiliser les tunnels. Les places de parc situées devant l'Hôtel du Touring seront supprimées et les utilisateurs seront dirigés vers les parkings en ouvrage qui disposent encore de capacité d'accueil. La Ville continuera à développer les «Park & Ride», selon la politique de stationnement déjà en vigueur.

«Les piétons pourront traverser où ils le veulent, sans pour autant avoir la priorité», a relevé Pascal Sandoz, directeur des Infrastructures et Energies. Il n'y aura pas de passages piétons marqués en jaune, mais des traversées piétonnes préférentielles seront clairement définies par un dénivelé de 4 cm et une couleur plus foncée. Les espaces réservés aux piétons seront accueillants et chaleureux: les bâtiments seront mis en valeur par un meilleur éclairage et des pergolas verticales habilleront le lieu. De nouvelles places destinées aux livraisons verront le jour de manière à mieux maîtriser l'accès à la zone piétonne. L'objectif à terme consiste à élargir cette zone piétonne par la suppression totale du trafic sur la rue St-Honoré.

Participation de la Confédération

La Ville de Neuchâtel a lancé en 2011 le concours NumaPort dans le but d'intégrer le réaménagement de la place Numa-Droz dans un contexte plus large d'aménagement des espaces publics. Les travaux y relatifs s'inscrivent dans le cadre des mesures prioritaires du projet d'agglomération à réaliser durant la période 2011-2014. Le projet global est devisé à 10,4 millions de francs, dont à déduire les crédits déjà accordés de 568'000 francs. La Confédération participera au financement du projet à hauteur d'un peu plus d'un million de francs. Quant à l'Etat et aux TransN, ils verseront respectivement 3,2 millions et 650'000 francs. Une somme de 2,5 millions de francs sera prélevée du fonds communal du projet d'agglomération, qui dispose de 7 millions. Ainsi le montant net à charge de la Ville sera d'un peu plus de 4,5 millions de francs. Si le Conseil général donne son aval, les travaux démarreront en avril 2013 et dureront environ un an. (ak)

Bon résultat confirmé

«La seconde projection du résultat des comptes 2012, au 31 août, confirme la tendance mise en évidence lors de la première, soit un excédent de recettes de près de 14,5 millions de francs», indique le Conseil communal dans un communiqué. Selon les estimations, l'exercice 2012 présente 281,5 millions de francs de charges et 296 millions de revenus. Ce bon résultat s'explique entre autres par la hausse de près de 20 millions de francs du produit des impôts. A cela s'ajoute l'augmentation de plus de 11 millions de francs des subventions accordées due au versement de la «contribution de solidarité» au Canton de 5,3 millions de francs et la hausse de montant versé au fonds de répartition des impôts des personnes morales. Cet excédent de recettes permettra de «poursuivre le toilettage du bilan de la Ville par des amortissements extraordinaires, d'alimenter les réserves existantes et de consolider la fortune nette en prévision notamment des mesures d'assainissement de prévoyance.ne».

La Cie Sugar Cane présente « Sweet potatoes » du 23 au 28 octobre au Théâtre du Passage

La difficile douceur de vivre

La jeune compagnie neuchâteloise Sugar Cane invite à découvrir la semaine prochaine sa deuxième création en résidence au Théâtre du Passage: « Sweet potatoes » de Philippe Sabres. Une pièce portée par deux interprètes sensibles et une violoncelliste inspirée, qui oppose le courage, la dignité et un peu de douceur à la dureté des temps.

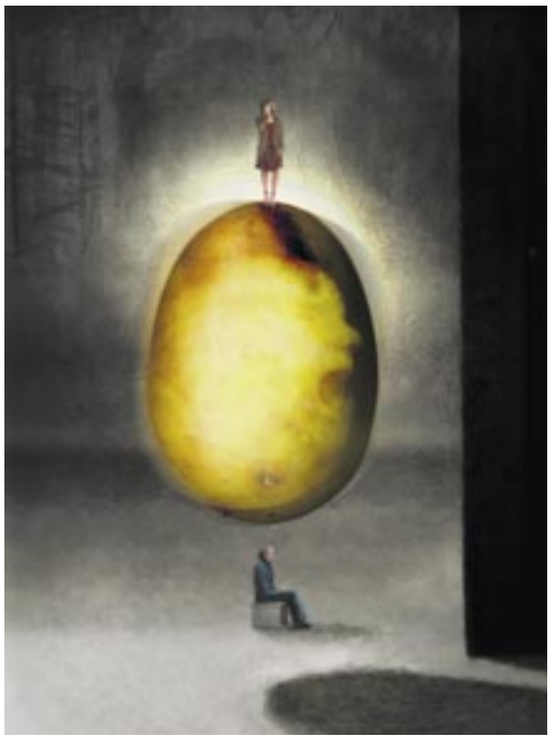

« Sweet potatoes » met en scène deux êtres malmenés par la vie, mais bien décidés à rester debout. Debout et vivants. • Photo: © Garance Willemin

Après « Le désordre des choses » la saison dernière, la Cie Sugar Cane, fondée en 2010 par le metteur en scène Frédéric Mairy et la comédienne Carine Martin, poursuit son interrogation sur le monde d'aujourd'hui avec cette pièce inédite du comédien et auteur de théâtre français Philippe Sabres, qui met en scène un père et sa fille.

Un père et sa fille

Daniel, la cinquantaine bien tapée, travaille comme ouvrier dans l'industrie automobile. Douce, elle, fait des études et aimerait bien pouvoir les terminer par un stage à l'étranger. Or, l'argent manque et la chute des ventes de voiture n'arrange rien. Devant l'incapacité de son père à financer son stage, Douce entend se débrouiller seule mais Daniel est prêt à tout, quitte à s'endetter davantage et à descendre encore dans l'estime de son père, ouvrier lui aussi, mais d'un autre temps. Quant à la mère, elle n'est pas loin, mais où? Patience…

Tension dramatique

Superposant les enjeux familiaux, sociaux et économiques, évitant tout misérabilisme et manichéisme, « Sweet potatoes » dresse avec une brûlante actualité le portrait de deux êtres malmenés par le temps, mais bien décidés à rester debout. Tout n'est que tension dans cette pièce qui avance par à coups, sans que l'on devine d'où viendra la prochaine secousse. Et ce, jusqu'à la fin elle-même. A la fois surprenante et cohérente, elle n'est pas sans rappeler le mouvement des indignés.

L'équipe

Après avoir mêlé théâtre, danse et musique dans « Le désordre des choses », la Cie Sugar Cane revient à une forme plus classique avec « Sweet potatoes ». Le metteur en scène, Frédéric Mairy, replace ici le texte au premier plan, sans pour autant se départir d'une certaine recherche formelle. Les comédiens Philippe Morand et Carine Martin, qui interprètent Daniel et Douce, ne sont pas seuls sur scène. Ils sont accompagnés par une violoncelliste, Sara Oswald, dont le rôle ne se limite pas à appuyer l'action ou la musicalité de la langue. Sa musique contrastée contribue à accentuer le côté mouvant et déstabilisant de la pièce.

Exposition

En écho aux représentations, le Théâtre du Passage accueille dans ses murs « P(h)ommes de Terre », une exposition du plasticien jurassien René Lovy. Explorateur de la nature humaine, l'artiste met en scène un univers artistique où la patate est reine. (ab)

« Sweet Potatoes »: du mardi 23 octobre au vendredi 26 octobre à 20 heures ainsi que le dimanche 28 octobre à 17 heures dans la petite salle du Théâtre du Passage.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente « Archives Jean-Jacques Rousseau ».
Mercredi 24 octobre, 12h30, visite commentée de l'exposition consacrée au culte de l'image développée autour du célèbre philosophe, sous la conduite de Rossella Baldi.

Jusqu'au 31 octobre, exposition « Je vous aime encore plus sur votre portrait ». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h.
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ».
Jusqu'au 13 janvier 2013, exposition « Neuchâtel Xamax : 100 ans d'histoire et de passions ».
Jeudi 18 octobre, 18h30, « Au musée ce soir », Venir d'Afrique et jouer à Neuchâtel Xamax. Table ronde : un événement conduit par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et le Centre international d'étude du sport.
Mardi 23 octobre, « Mardi du musée », « Les collections des arts appliqués : un aperçu ». Visite commentée de l'exposition par Claude-Alain Künzi.
Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 4 novembre, exposition « Ultimitem » Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition « Sacrée science ! Croire ou savoir… ». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.
Du 6 au 21 octobre, exposition « Plonk & Replonk remontent le temps ».
Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 23 décembre, exposition « Tell(e) est la Suisse – das Kreuz mit dem Kreuz », caricatures de Jules Stauber. Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.
Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), du 4 au 27 octobre, exposition « Emergences », œuvres récentes de Hervé Brisepierre, maître ébéniste et artiste. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.
Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), ouvert tous les jours, de 9h à 17h.
Mardi 23 octobre, 19h, conférence de Lukas Straumann et Baptiste Laville : « Stratégies politiques pour la conservation de la biodiversité de la forêt tropicale du Sarawak, Bornéo ».
CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 15 novembre, exposition Superamas / Phase 2 / Cerveau Morille. Du 20 au 28 octobre, exposition de Clotilde Germann & Dimitri de Preux. Vernissage le 19 octobre, dès 19h. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h. Entrée libre.
Temple du Bas (Temple-Neuf 5), samedi 20 octobre, 20h15, concert du « Concert Band du Littoral Neuchâtelois ». Entrée libre.

Divers

Jardin anglais, samedi 20 octobre, de 10h à 17h, marché aux puces.

L'actualité culturelle

Causeries de l'Académie

Photo: © Boris A.

Le premier cycle des «Causeries de l'Académie» se poursuit avec une présentation du travail du photographe Boris A. L'œuvre de l'artiste a pour sujet central les zones contaminées par le nuage radioactif, les vestiges d'une vie passée, non pas à Pripyat, comme on pourrait le penser, mais dans l'ensemble des territoires Russes et Biélorusses, pays fortement touchés par la pollution radioactive. Ainsi, au fil de ses voyages répétés en Ex-URSS, il réalise de nombreuses séries photographiques, essentiellement noir et blanc, (ainsi que quelques vidéos et installations) dont certaines sont toujours en cours: «Vestiges 1» (1992), «Goulag» ou «Vestiges 2» (2004-2009), «Arkhangelsk – Sur la trace d'Erik Truffaz» (2006, 2007, 2009), par exemple.

Académie de Meuron, quai Philippe-Godet 18, vendredi 19 octobre, de 18h30 à 20h, sur inscription: sophie.vantieghem@gmail.com ou au secrétariat: 032 725 79 33. Prix: Fr. 10.- (tarif normal), gratuit pour les étudiants à l'Académie de Meuron.

«Lundi des Mots»

Le groupe d'écriture du Mouvement des Aînés fête ses neuf ans d'existence. A cette occasion, il publie une plaquette de textes choisis. Vous pourrez découvrir ce recueil intitulé *«Le temps et Nous«, séquences de vie,* lors d'une séance de lecture publique de ces brins de vie par les auteurs qui se tiendra à la Galerie Quint-Essences. **Galerie Quint'Essence, rue du Neubourg 20, lundi 22 octobre, 18h30. Entrée libre.**

Conférence

La Maison de l'Europe transjurassienne et la Société neuchâteloise de sciences économiques recevront Richard Jones, Ambassadeur de l'Union européenne en Suisse, qui s'exprimera, en anglais, sur le thème: «The context for the Switzerland – EU relationship». Un nombre croissant de différends et de questions irrésolues altèrent les relations entre la Suisse et l'Union européenne (UE) et l'avenir des relations bilatérales apparaît très incertain. Les accords sur l'électricité, par exemple, font l'objet de négociations depuis cinq ans pour trouver une entente! En matière de différends, l'UE estime que les régimes fiscaux appliqués aux entreprises par certains cantons sont discriminatoires et portent à fausser la concurrence. En outre, nul n'ignore les désaccords liés au secret bancaire entre la Suisse et l'UE, notamment. Autre sujet de tensions: les restrictions en matière de circulation des personnes. En avril dernier, le Conseil fédéral a en effet décidé d'activer la clause de sauvegarde vis-à-vis des ressortissants de l'Estonie, la Hongrie, la Lituanie, la Lettonie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie. Décision que l'UE a demandé d'annuler immédiatement. Une occasion va s'offrir aux acteurs politiques, économiques, scientifiques, sociaux et culturels de mieux comprendre où le bât blesse entre la Suisse et son incontournable partenaire qu'est l'UE.

Aula de l'Université, avenue du 1er-Mars, mercredi 24 octobre, 18h15.

Les Amis du Conservatoire de Neuchâtel présentent leur nouvelle saison, riche de six concerts

Jeunes musiciens sur scène

Après la Société de musique, les Concerts de la Collégiale et l'ESN, c'était au tour de l'association des Amis du Conservatoire de Neuchâtel de dévoiler l'affiche de sa nouvelle saison. Le premier concert aura lieu dimanche à 17 heures au Temple du Bas. L'orchestre de la Haute école de musique (HEM) de Genève interprètera des œuvres de Mendelssohn, Mozart et Moór.

La nouvelle saison de concerts des Amis du Conservatoire comprend notamment «Le Sacre du Printemps» d'Igor Stravinsky.

Les six concerts proposés cette saison par les Amis du Conservatoire reflètent les récents changements intervenus à la tête de cette association, qui vise à soutenir financièrement les étudiants du site neuchâtelois de la HEM mais aussi à donner l'occasion aux jeunes musiciens de se produire en public. Après 17 ans d'activité, son président Hans Tschumper a en effet passé le témoin à un nouveau comité, présidé par François Reber.

La saison fait toujours la part belle à la musique symphonique avec notamment la «Tragique» de Schubert par l'Orchestre symphonique genevois en mars, tout en s'ouvrant à d'autres formes de concerts. Elle intègre ainsi un récital de piano, de même qu'un concert-conférence sur la musique polonaise avant Chopin qui aura lieu, autre nouveauté, sur le site du campus Arc.

«Le Sacre du Printemps»

Mais le point d'orgue de cette saison sera sans conteste «Le Sacre du printemps» d'Igor Stravinsky par l'Orchestre des Hautes écoles de musique de Suisse romande le 20 janvier au Temple du Bas. Cette œuvre de ballet, qui avait fait scandale à l'époque, sera suivie d'une pièce résolument contemporaine, la «Reconnaissance pour grand orchestre» de Stefano Gervasoni. «Pour aider le public traditionnel des Amis du Conservatoire à avaler la pilule, le concert sera introduit par une conférence de Philippe Albera, une sommité en matière d'histoire de la musique du XXe siècle», explique René Michon, responsable du Site neuchâtelois de la HEM de Genève. (ab)

Chronique culturelle

Bourrique sacrée

Le jury du Festival du film à thématique religieuse a décerné il y a quelques jours le Prix Farel 2012 du meilleur court-métrage à «Chasse à l'âne» de Maria Nicollier. Cette fiction produite à Neuchâtel et soutenue par le Fonds cantonal pour l'encouragement du cinéma (alimenté notamment par une part substantielle de la taxe communale de 10% prélevée sur les billets de cinéma) jette un regard plein d'humour sur l'appréhension asiatique de notre religion. L'âne qui dans l'étable réchauffe de son haleine le petit Jésus est-il un animal sacré pour les chrétiens? C'est ce que finissent par croire trois amis chasseurs japonais qui s'étaient offert un baudet pour le manger mais qui renoncent finalement à le sacrifier de peur de commettre un sacrilège. Projeté en 2011 à Locarno, nominé ce printemps pour le Quartz du meilleur court-métrage suisse, ce petit bijou sera projeté une fois encore à Neuchâtel le 17 novembre (au Bio) dans le cadre de la Nuit du court-métrage. Espérons que cette soirée ne passera pas aussi inaperçue que le récent Prix Farel qui aurait mérité une attention plus soutenue des médias.

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

40 pages, format 21 cm x 29,7 cm
Livre en français et allemand

Albeiro Sarria, Marianne Schneeberger

Proverbes d'ici et d'ailleurs
Sprichwörter von hier und anderswo

«Avec Albeiro Sarria, il fait toujours chaud. Ses images sont des proverbes qui vous enveloppent dans des couleurs vives et profondes où l'œil s'abandonne comme dans un canapé moelleux.

Avec Marianne Schneeberger, on flotte entre deux nuages. On reste scotché sur la page entre des lignes intérieures et extérieures flottant dans une mer d'aquarelle.

Avec Albeiro, on pense avec des yeux rieurs. Quelque part dans un coin de la toile, il est toujours là avec un sourire malicieux pour vous inviter à rêver et à composer un arc-en-ciel des grandes et petites sagesses du monde.

Avec Marianne, on s'apaise entre deux animaux. On s'oublie en compagnie de son bestiaire de rêverie dans une aventure lumineuse et secrète pleine d'images et de pensées.

Avec Albeiro et Marianne, la couleur est dans le cœur. Très vite on se sent caméléon dans leur univers chatoyant. Il est temps d'ouvrir ce livre pour se laisser pigmenter avec les humeurs, les couleurs et les mots du cœur, pour s'y perdre avec bonheur.»

BENJAMIN KNOBIL

Bulletin de commande

à envoyer à Bibliomonde, passage Max.-Meuron 6, 2000 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage **«Proverbes d'ici et d'ailleurs»** d'Albeiro Sarria et Marianne Schneeberger
au prix de **Fr. 25.–**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom, prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

Rousseau et les chemins de traverse, épisode 6

Cressier, 1764

«Je dispose en maitre de la nature entière; mon cœur errant d'objet en objet s'unit, s'identifie à ceux qui le flattent, s'entoure d'images charmantes, s'enivre de sentiments délicieux.» C'est ainsi que s'exprime Rousseau lorsqu'il décrit les sensations que la marche lui procure.

La pervenche de Cressier

Sans doute est-ce dans cet état de libre pensée qu'il retrouve avec le plus d'acuité les souvenirs de ces années de jeunesse. Ainsi en est-il d'un événement vécu non loin de Neuchâtel et que le philosophe se remémore dans les Confessions, livre VI: *«En 1764, étant à Cressier avec mon ami M. du Peyrou, nous montions une petite montagne au sommet de laquelle il y a un joli salon qu'il appelle avec raison Belle-Vue. Je commençais alors d'herboriser un peu. En montant et regardant parmi les buissons, je pousse un cri de joie:* «Ah voilà de la pervenche!» *et c'en était en effet».* En continuant la lecture de cette confession, on apprend que la vue de la fleur bleue ravive le souvenir d'un moment privilégié passé trente ans plus tôt en compagnie de Madame de Warens. Cette expérience, anodine au premier abord, aura un impact extraordinaire dans le monde littéraire. Voici ce qu'en dit Claire Jaquier, professeure de littérature à l'Université de Neuchâtel: *«L'épisode célèbre des Confessions a été hypertrophié par la réception de Rousseau au XIXe siècle, avant que la critique littéraire du XXe siècle ne s'en empare pour en faire l'une des occurrences les plus significatives de réminiscence involontaire – voire la première –, avant la grive de Chateaubriand et la madeleine de Proust.»*

Les «pervenches de Rousseau», en fleur vers la fin du mois de mars 2012. • **Photo: Blaise Mulhauser**

Un paysage romantique

Loin de toutes les festivités du 300e, les «pervenches de Rousseau» continuent à fleurir le long de l'allée de la propriété de Bellevue, développant leur étonnante corolle à la vue de quelques promeneurs inconnus. Si Rousseau est présenté par certains auteurs comme un précurseur du romantisme, on peut alors, sans exagération aucune, affirmer que les paysages de la région des Trois-Lacs ont contribué à nourrir l'imaginaire romantique.

Blaise Mulhauser
Jardin botanique et Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Vendredi 19 octobre, les piscines seront fermées dès 18h. Samedi 20 et dimanche 21 octobre, les piscines resteront fermées toute la journée en raison du Challenges RFN 2012.

Football
Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Mercredi 17 octobre, 20h15, ASI Audax I – St-Imier I, 2e ligue
Vendredi 19 octobre, 20h, Espagnol – Helvetia, Vétérans
Samedi 20 octobre, 13h30, FC Serrières I – Corcelles, Juniors A
A 17h, FC Serrières II – FC Hauterive I, 2e ligue
A 19h30, ASI Audax II – Bôle II, 3e ligue
Dimanche 21 octobre, 14h, FC Serrières Inters A – Team Guntzet, Juniors Inters A
A 16h30, Espagnol – Kosova, 3e ligue
Mercredi 24 octobre, 20h15, FC Serrières I – Lusitanos, Juniors A

Terrain naturel de Pierre-à-Bot
Samedi 20 octobre, 7h30, Animations Juniors F

Stade de la Maladière
Samedi 20 octobre, 14h, Team Xamax/Bienne – FC Sion, M-18
A 18h, Xamax 1912 – FC Porrentruy, 2e ligue interrégionale

Football corporatif
Terrain des Charmettes
Lundi 22 octobre, 18h45, La Gondola – New Look 91, groupe A
A 19h30, Spartak FdU 1912 – Etel, groupe B

Unihockey
Maladière, halle A, salles 1 à 3
Samedi 20 octobre, 15h, FSG Corcelles-Cormondrèche – Genève, 2e ligue
A 18h, FSG Corcelles-Cormondrèche – Racoons Herzogenbuchsee, M-21

Rugby
Terrain de Puits-Godet
Samedi 20 octobre, 15h, Neuchâtel Rugby – RC Zürich II, LNB

Halle de sports de la Riveraine
Basketball
Vendredi 19 octobre, 19h30, Union Neuchâtel – Starwings Basket Regio Basel, LNA

Handball
Samedi 20 octobre, 12h30, HBC Neuchâtel – FSG Lausanne-Ville/Cugy, 2e ligue féminine

Hockey sur glace
Patinoires du Littoral
Mercredi 17 octobre (nouvelle halle), 20h, HC Serrières-Peseux I – HC Sarine-Eagles, 2e ligue
Samedi 20 octobre, 17h, HC Université-Neuchâtel – Ladies Team Lugano, LNA Féminine
A 20h, HC Val-de-Ruz – HC Courrendlin, 3e ligue
Samedi 20 octobre (nouvelle halle), 17h, HC Serrières-Peseux I – HC Points-de-Martel, 2e ligue
A 20h, HC Serrières-Peseux II – CP Plateau de Diesse, 4e ligue
Dimanche 21 octobre, 11h, HC Université-Neuchâtel futur – HC Delémont Vallée, Minis A
A 16h30, HC Université-Neuchâtel – HC St-Imier-Sonceboz, LNC Féminine

Patinoires du Littoral
du 17 au 21 octobre

Piste principale
me: 14h15-16h45 public, 14h15-16h15 hockey libre.
je: 13h45-15h45 public, 13h45-15h45 hockey libre.
ve: 13h45-16h30/20h-22h public, 13h45-16h15 hockey libre.
sa: 13h45-16h30 public, 13h45-16h hockey libre.
di: 13h45-16h30 public.

Halle couverte
me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
sa: 13h45-16h public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.

Les artistes de la ville de Neuchâtel accueillent le public dans leurs ateliers

Des arts visuels pour tous

Plusieurs artistes et artisans de la ville de Neuchâtel ouvriront leurs ateliers au public à l'occasion de journées portes ouvertes. Organisé par visarte-neuchâtel en collaboration avec l'association Bon pied bon art, cet événement aura lieu samedi 3 et dimanche 4 novembre. Peinture, sculpture, fabrication de bijoux: le public est invité à découvrir gratuitement les différents arts visuels représentés en ville de Neuchâtel.

Visarte-neuchâtel a prévu une animation samedi 3 novembre entre 9h30 et midi au centre-ville de Neuchâtel. L'association distribuera des tracts à la rue de l'Hôpital pour informer le public de la tenue de ces portes ouvertes. Les visiteurs auront la possibilité de participer à une tombola garnie de prix offerts par les artistes participants. «Chaque artiste donne ce qu'il veut», précise Alina Mnatsakanian, présidente de visarte-neuchâtel.

A la découverte de l'art

Chaque artiste aura préparé son atelier selon ses souhaits. Exposition, animations ou encore démonstrations sont au programme. Les visiteurs s'intéresseront aux travaux d'artistes émergents ou confirmés. De la peinture à la sculpture en passant par la gravure: le public découvrira un large éventail des arts visuels. Parmi les activités insolites, Léonie Jeanrenaud et Florence Jaquet, qui confectionnent des bijoux, proposeront samedi et dimanche à 15 heures à la rue du Château 18 une démonstration de coulage dans l'os de seiche. Dans un autre registre, Sophie Reinmann présentera dans son atelier de la rue Louis-Favre 26 ses masques et ses marionnettes. Les enfants ne sont pas oubliés: l'Atelier des musées leur proposera une animation surprise au Musée d'art et d'histoire.

Une première à Neuchâtel

L'Association Bon pied bon art, basée à La Chaux-de-Fonds, est à l'origine du projet. Elle organise ces journées portes ouvertes depuis trois ans. «A La Chaux-de-Fonds, tout est centré. Les ateliers d'artistes et d'artisans se trouvent tous au même endroit, ce qui facilite grandement l'organisation de cet événement», explique Alina Mnatsakanian. A Neuchâtel, c'est une autre paire de manches: les ateliers sont disséminés sur tout le littoral. Deux ateliers, qui se situent respectivement à la rue de l'Evole 3 et à la rue Erhard-Borel 13 feront office de centres d'informations à Neuchâtel. Les visiteurs y trouveront des brochures, qui répertorient l'ensemble des artistes et artisans participants.

Favoriser les échanges entre artistes

«Visarte est l'association professionnelle des artistes visuels en Suisse, et représente leurs intérêts aux niveaux politique et social», indique la présidente du groupe visarte-neuchâtel. Elle réunit 18 groupes régionaux, dont celui de Neuchâtel, qui a pour but de promouvoir les échanges entre artistes. Ce dernier organise des événements, des conférences ou des rencontres. Le groupe régional de Neuchâtel compte 45 artistes membres. «Nous avons déjà mis en place des expositions collectives pour que les artistes puissent se créer un réseau de contacts», précise Alina Mnatsakanian. Les journées portes ouvertes des 3 et 4 novembre s'inscrivent pleinement dans cet objectif. Pas moins de 35 artistes participeront à l'événement à Neuchâtel, au Val-de-Travers et à La Neuveville. Une manifestation similaire aura lieu les 27 et 28 octobre dans le haut du canton à La Chaux-de-Fonds, où 44 artistes et artisans ont déjà répondu présent. (ak)

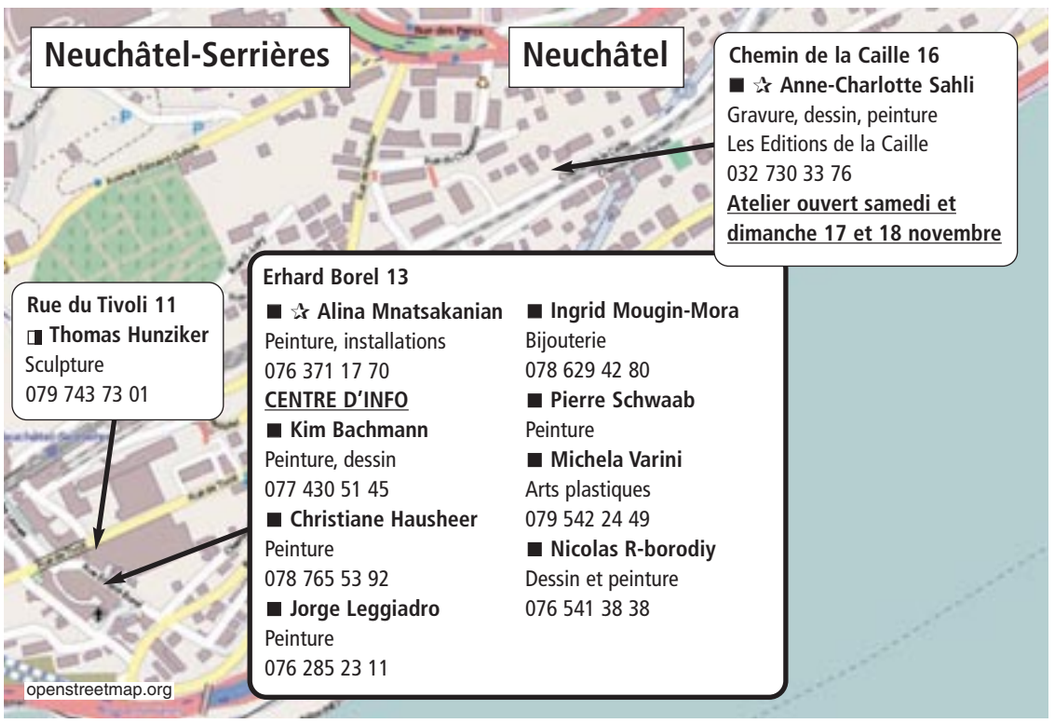

Echanges entre les artistes du haut et d

« L'art crée

Les ateliers d'artistes et d'artisans situés à Neuchâtel, au Val-de-Travers et à La Neuveville ouvrent leurs portes aux visiteurs les 3 et 4 novembre. Leurs homologues de La Chaux-de-Fonds organisent un événement similaire à une semaine d'intervalle, soit les 27 et 28 octobre. Une manière de tisser des liens entre les artistes du haut et du bas du canton de Neuchâtel.

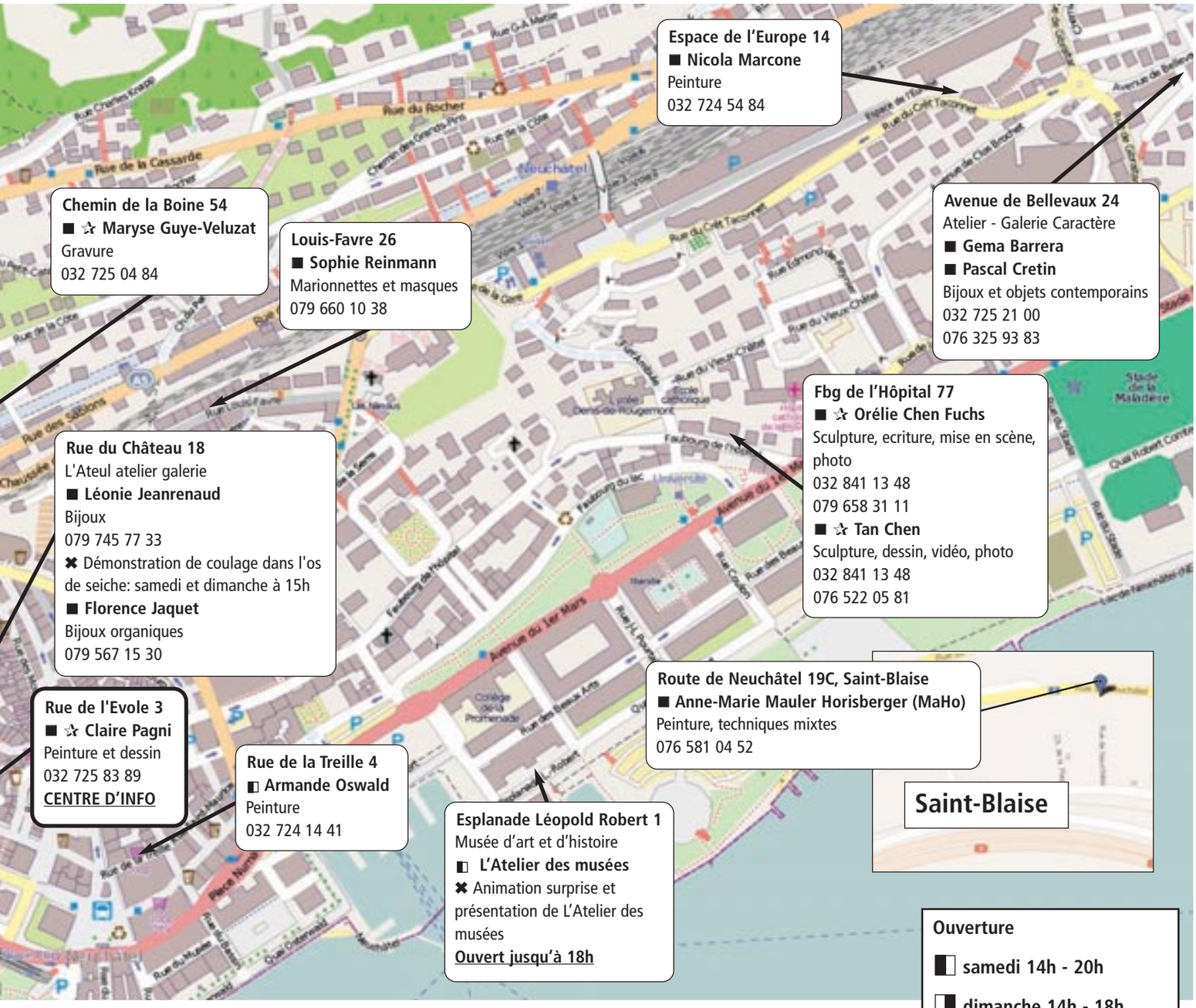

Ouverture

◧ samedi 14h - 20h

◨ dimanche 14h - 18h

■ samedi + dimanche

✖ Démonstration, animation

☆ Membre de visarte

CENTRES D'INFORMATIONS:

Rue de l'Evole 3, Neuchâtel

Rue Erhard-Borel 13, Neuchâtel-Serrières

visarte

société des artistes visuels

www.visarte-neuchâtel.ch

u bas du canton de Neuchâtel

des liens »

«Au départ, je trouvais intéressant de retenir le week-end des 3 et 4 novembre pour faire des journées portes ouvertes dans les quatre différents lieux en même temps», explique Alina Mnatsakanian, présidente de l'antenne neuchâteloise de Visarte. Et de poursuivre: «Les artistes ont préféré décaler les dates pour pouvoir se rendre dans les autres ateliers de la région.»

Pour de nouvelles collaborations

Les villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds possèdent toutes deux des vies culturelles très étoffées. «Il se passe des tas d'événements intéressants dans les deux villes», commente Alina Mnatsakanian. Ces journées portes ouvertes organisées à la fois dans le haut et le bas du canton ont pour objectif de créer des liens entre les artistes de la région.

«Il existe déjà des collaborations, mais je trouve dommage qu'il n'y ait pas plus de mélanges», relève la présidente de visarte-neuchâtel. Le groupe régional neuchâtelois, dont l'un des buts principaux consiste justement à favoriser les échanges entre les artistes, entend organiser davantage d'événements collectifs dans le canton de Neuchâtel en présence d'artistes d'ici et d'ailleurs. (ak)

Tribune du Conseil général

Les groupes politiques s'expriment

L'avenir de la Bibliothèque Pestalozzi interpelle le groupe PLR.

Groupe Popversol

La limite des structures

Valérie Cousin : Viteos, se pose la question d'une éventuelle participation à la centrale à gaz de Cornaux.

Le groupe E a déposé une demande de permis de construire. Notre groupe est opposé à une telle participation, contradictoire aux engagements de la Ville, et de Viteos, pour le développement durable.

Si Viteos met tout en œuvre pour participer à la Société Anonyme de la centrale à gaz de Cornaux, il s'agira également de s'engager activement pour cette dernière. Viteos est d'ailleurs déjà actionnaire à raison de 2.551% du groupe E.

Cette SA est en mains de communes. Neuchâtel possède presque la moitié des voix. Qui doit prendre la décision de cette participation, qui se traduirait par un investissement de plusieurs dizaines de millions de francs ? Formellement, c'est le conseil d'administration de Viteos, mais ce dernier est composé de politiciens… Alors qui doit prendre ce genre de décision ? Notre groupe répond sans hésiter que les législatifs ont cette compétence, et qu'il faudrait repenser le statut de ces entités ni privées ni publiques. Elles donnent lieu à bien des situations insatisfaisantes.

Nous pensons qu'il est plus important d'investir notre argent dans des projets sans énergies fossiles et de se tourner résolument vers un avenir renouvelable et innovant. Investir dans le gaz est une fausse solution afin d'avoir assez d'énergie pour notre génération égoïste. Nos enfants seront dans une impasse car nous n'aurons pas développé leur avenir énergétique en optant pour la facilité. Utilisons les énergies fossiles que nous avons encore de manière intelligente et ne les brûlons pas !

Cornaux II émettra du CO_2. Elle en rejettera 360 grammes par kilowattheure électrique produit, ce qui représente environ 700'000 tonnes par an.

Avant de vouloir augmenter notre production électrique, revoyons notre consommation à la baisse. En Suisse 20% de notre électricité est consommée en pure perte par des appareils en stand-by.

Groupe PLR

Christophe Schwarb : Lors du dernier Conseil général, le groupe PLR a accepté à l'unanimité, une motion visant à la création d'une Maison du livre regroupant plusieurs bibliothèques de la ville, mais avec une précision de taille : il faut intégrer les responsables desdites bibliothèques dans la réflexion ! Aujourd'hui, plus que la création d'une Maison du livre, c'est l'avenir immédiat de la Bibliothèque Pestalozzi qui interpelle le groupe PLR. Cette bibliothèque est notoirement à l'étroit dans ses locaux actuels et une solution rapide doit être trouvée même si elle est provisoire. Ainsi le groupe PLR interpellera une nouvelle fois le Conseil communal pour régler cette question récurrente.

Groupe Socialiste

Pour un « tarif jeune » au cinéma

Matthieu Béguelin : Notre ville est l'une des dernières à pratiquer encore la taxe sur les spectacles. Conscient des limites de celle-ci, qui n'est d'ailleurs pas tout à fait perçue de manière égale, le Conseil communal indiquait dans son programme de législature 2009-13 qu'il faudrait y renoncer. Ces quelques 10% prélevés sur tous billets de concert, cinéma, spectacle ou manifestation sportive représentaient jusqu'il y a peu la somme d'environ un million de francs par an. Avec les déboires de Xamax, la somme a certes diminué, mais la suppression de la taxe, selon le Conseil communal toujours, devait être compensée. L'ouverture d'un casino à la Rotonde, avec les recettes qui en découleront, permettra justement de combler le manque.

Reste que le plus gros contributeur de cette taxe est le cinéma, pour qui sa disparition représentera une somme intéressante. Or, dans notre ville, les cinémas ne proposent pas de tarifs pour les jeunes, alors qu'il en existe pour les séniors par exemple. Pour une ville « étudiante » comme la nôtre, entre les lycées, le CPLN, la HE-ARC et l'Université, voilà qui n'est pas très logique, d'autant plus que le cinéma reste très populaire auprès de la jeunesse. Mais pour qu'il le demeure, notamment face aux nouveaux supports pour regarder des films, il serait bienvenu qu'il soit plus accessible en termes de prix d'entrée. Celui-ci a, en effet, grimpé ces dernières années, sans compter que l'arrivée de la 3D a encore renforcé cette tendance.

Qui plus est, notre ville est devenue, au fil des ans, un lieu important du cinéma en Suisse, à travers la Lanterne Magique ou le NIFFF, notamment. Le cinéma est ainsi un lieu de rencontre, entre spectateurs d'une part, et entre cultures d'autre part, nos horizons s'élargissant à chaque fois un peu plus, que ce soit en cinémascope ou en trois dimensions.

Pour toutes ces raisons, nous avons déposé, avec nos alliés de gauche, une motion demandant que la future disparition de la taxe sur les spectacles se traduise par une réduction du prix des billets d'entrée pour les jeunes, afin que le 7e art continue à prospérer dans notre ville.

A propos...

Souriez !

L'Amérique retient son souffle. Le 6 novembre prochain, le pays de l'Oncle Sam connaîtra le nom de son Président pour les quatre prochaines années. Le pouls du pays frappe dès lors au rythme des sondages et des débats. Quand et comment l'électeur décide-t-il de son choix ? Quels critères va-t-il privilégier ? Contrairement aux apparences, les débats télévisés sont l'objet d'une minutieuse préparation. Rien n'est laissé au hasard, tout est contrôlé, prévu, négocié : thèmes, décor, public, caméras, animateur, tout, tout, et tout. Même la spontanéité dont doivent faire preuve les politiciens…

Il y a certes le programme, mais surtout « la gueule ». Rappelons-nous simplement le premier débat télévisé, en 1960, opposant Richard Nixon à John F. Kennedy : le premier, brillant dans ses interventions radiodiffusées, était apparu dominé à la télévision. Faut-il se fier aux premières impressions ? Ce sont souvent les meilleures, dit-on. Savez-vous qu'un dixième de seconde suffit pour formuler un jugement ferme sur quelqu'un, pour savoir s'il est attirant, fiable, sympathique, compétent ? C'est d'autant plus surprenant qu'un temps additionnel d'observation peut uniquement accroître la confiance que l'on a en son jugement…

Sur la base de quels critères remplirez-vous votre prochain bulletin électoral ?

Rémy Voirol

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 8 au 14 octobre 2012.

- Température extérieure moyenne : 12.8° C.
- Degrés-jours : 0.0 DJ.

Renseignements complémentaires : www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

Neuchâtel european energy award Cité de l'énergie

Chantiers ouverts en ville de Neuchâtel

Chantiers actuellement ouverts

Faubourg de l'Hôpital : réfection des surfaces ; remplacement du réseau eau et gaz ; remplacement du réseau électrique. Réfection de l'éclairage public. *Jusqu'à mi-décembre.*

Avenue de Bellevaux – Rue de Gibraltar – Rue Jaquet-Droz : réfection des surfaces ; remplacement du réseau d'eau ; rénovation de l'éclairage public ; construction d'une conduite de chauffage à distance ; raccordements de bâtiments à freecooling. *Jusqu'à mi-décembre.*

Rue de la Maladière : remplacement des canalisations selon PGEE. Réfection des surfaces ; remplacement du réseau d'eau ; remplacement du réseau électrique. Rénovation de l'éclairage public ; raccordements de bâtiments au chauffage à distance ; raccordements de bâtiments à freecooling. *Jusqu'à mi-décembre.*

Robert-Comtesse – Gibraltar – Jaquet-Droz – Littoral – Maladière – Pierre-à-Mazel : station de pompage dans l'angle sud-ouest de la STEP ; construction de canalisations de chauffage à distance ; réseau de distribution d'eau froide par captage d'eau du lac. *Jusqu'à mi-décembre.*

Route de Chaumont – Chemin de la Torrée : pose de conduites d'eau et de gaz ; nouvelle station et pose de câbles électriques et fibre optique. *Jusqu'à mi-décembre.*

Rue des Fahys – Avenue des Portes-Rouges : réfection des surfaces ; aménagements paysagers ; remplacement du réseau électrique. Rénovation de l'éclairage public. *Jusqu'à fin novembre.*

Rue de la Dîme : rénovation de l'éclairage public. *Jusqu'à décembre.*

Rue des Cerisiers – Chemin du Châble – Vy-d'Etra : Remplacement des canalisations selon PGEE. Réfection des surfaces ; remplacement du réseau d'eau ; remplacement du réseau électrique et fibre optique. Rénovation de l'éclairage public. *Jusqu'à fin octobre.*

Rue Georges-Auguste-Matile : remplacement du réseau eau et gaz ; remplacement du réseau électrique. Rénovation de l'éclairage public. *Jusqu'à fin novembre.*

Quai Philippe-Godet : réfection des surfaces ; remplacement des conduites eaux et gaz. *Jusqu'à fin octobre.*

Rue du Vully : réfection de la chaussée. *Jusqu'à mi-novembre.*

Commune de Neuchâtel – Conteneurs enterrés : mise en place des conteneurs enterrés ; aménagements paysagers ; déviation des conduites eau et gaz ; déviation des conduites électriques ; gestion des circulations. *Jusqu'à fin décembre.*

Commune de Neuchâtel – Places de jeux : réfection de diverses places de jeux, remise aux normes de sécurité. *Jusqu'à fin octobre.*

Rue des Troncs : réfection des surfaces. *Jusqu'à mi-octobre.*

Ce service est au vôtre

Boutique d'information sociale

Parmi les institutions d'utilité publique à disposition à Neuchâtel, la Boutique d'information sociale (BIS) située à la rue Saint-Maurice 4, est utile pour les démarches quotidiennes. Elle permet de répondre aux situations de difficultés personnelles et de favoriser la vie sociale ainsi que l'insertion dans la cité. Le but est d'encourager la population à se renseigner dès qu'une préoccupation se manifeste.

La Boutique d'information sociale est un lieu pour vos questions sur les thèmes suivants : finances – famille – assurances – santé – logements – enfance – jeunesse – troisième âge – problèmes juridiques – services sociaux publics et privés – handicap – planning familial – consultation en matière de grossesse – travail – chômage – étrangers – loisirs, et bien d'autres sujets.

La Boutique d'information sociale (tél. 032 717 74 10) est également à disposition de toutes les associations ou institutions à caractère social, désireuses de présenter une activité ou une manifestation.

SOS futures mamans

SOS futures mamans est une association bénévole, apolitique et non confessionnelle. Elle apporte à toute future maman, maman ou famille avec bébés en difficultés une aide psychologique, morale, matérielle, médicale ou juridique.

SOS futures mamans, case postale 3145, tél. 032 842 62 52.

Bourse

La Ville de Neuchâtel en collaboration avec la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC) met au concours

un séjour pour artiste de six mois au Caire accompagné d'une bourse de 9'000 francs

du 2 février au 30 juillet 2013

Les artistes intéressé-e-s par ce séjour en Egypte, domicilié-e-s à Neuchâtel ou entretenant des liens étroits avec cette ville, sont priés d'envoyer leur candidature accompagnée d'un projet à la Direction de la culture, Fbg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, **jusqu'au 27 octobre 2012 au plus tard.**

Renseignements complémentaires sur www.ksk-cvsc.ch ou auprès du délégué culturel, tél. 032 717 75 02.

La chronique multimédia de...

Darksiders 2 – Apocalypse pas now

Aux cours de catéchisme, à l'époque, c'était l'Apocalypse qu'on préférait étudier. Pas pour l'aspect cataclysme, mais plutôt pour son côté presque « Heroic-Fantasy » et la représentation dramatique de ses Quatre Cavaliers. L'équipe de THQ a probablement dû suivre les mêmes cours.

Dans ce second volet, nous incarnons « Mort » le frère de « Guerre », héros du premier opus. Nous avons alors comme mission d'innocenter ce dernier des crimes qui lui sont imputés. Trois fois rien : à peine la disparition de l'humanité. Nous allons devoir visiter de mystérieuses contrées et faire appel aux aptitudes de combat, d'agilité et de réflexion de notre mauve cavalier. Qui dit cavalier dit… cheval. Bien, même ceux du fond ont suivi. Nous faisons donc dès le début connaissance du destrier que nous pourrons invoquer à loisir pour traverser de grandes plaines. Ces phases, plutôt sympathiques, ne sont pas sans rappeler d'autres chevauchées épiques comme celles de Link dans *Ocarina of Time.* En parlant de jeux vidéo, il est devenu courant de se lancer dans de telles comparaisons, savoir qui aura inspiré/recopié l'autre. Avec *Darksiders 2*, nous pourrions sans autre évoquer *Prince of Persia, Tomb Raider, Assassin's Creed, God of War* et même *World of Warcraft* pour le design des personnages. Mais ne nous y attardons pas, le jeu nous collant son identité propre en plein dans les mirettes. Ces influences ne seraient alors, au pire, que des clins d'œil à peine voilés. C'est plutôt rare de trouver un jeu affirmant une patte visuelle de la sorte, le design très charismatique du héros n'en n'est qu'un premier aperçu. D'ailleurs, en parlant de charisme, si la traduction française du jeu nous inflige

d'affreuses prononciations des noms anglais (le héros devenant « Dess », *repeat after me*), les voix ne décadrent pas et les plus cinéphiles reconnaîtront rapidement celle du doubleur de Jason Statham lorsque notre hussard s'exprime et ça, ça en impose, mec. Mais lorsque l'on fricote avec des instances bibliques, il est préférable de ne pas se prendre trop au sérieux. L'humour occupe une place discrète mais efficace ce qui permet de s'accommoder d'un contexte narratif parfois un peu confus. Cet adjectif peut également qualifier certains mécanismes de jeu, comme celui de gestion de l'équipement. A vouloir couvrir trop de terrain, on se disperse et c'est peut-être ce que nous pouvons reprocher à THQ. *Darksiders 2* reste un très bon moyen d'occuper vos dimanches. Ou allez à la messe.

Niels Weber & Sandro Dall'Aglio

A travers l'histoire

Durant la Première Guerre Mondiale, le rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville abrite le magasin de ravitaillement et le bureau de distribution des cartes de vivres. Les guichets, aménagés entre les colonnes, permettent aux Neuchâtelois de venir s'approvisionner en nourriture. Aujourd'hui, le vestibule a retrouvé sa forme primitive et le visiteur peut profiter pleinement de l'espace sous les voûtes en berceau brisé. Photographie de Jean Schoepflin, vers 1915, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Mesdames Aloïsa Marini et Johanna Francey pour la Hoirie Lino Marini, d'un permis de construire pour la construction d'une toiture sur la terrasse existante, 75, rue de la Dîme, article 2663 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 5 octobre au 5 novembre 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Samir Chennit, architecte à Neuchâtel (EC Architectes), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une maison familiale 90, rue de l'Orée, article 8949 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Vera Perreira Matos et Clément Perret. Les plans peuvent être consultés du 12 octobre au 12 novembre 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Fabrice Perez, architecte à Peseux (Atelier AC architectes SA), d'un permis de construire pour la construction d'un local de ventilation en toiture de l'immeuble 24, rue de Beauregard, article 9241 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Coloral SA. Les plans peuvent être consultés du 19 octobre au 19 novembre 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Didier Gretillat, ingénieur au Service des infrastructures et énergie de la Ville de Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'aménagement d'une place de sport de quartier à la rue du Clos-de-Serrières (8), article 9864 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Ville de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 19 octobre au 19 novembre 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Corcelles (Wildhaber et Maillard), d'un permis de construire pour la démolition de deux garages et l'agrandissement d'une maison, la construction d'un garage double et la fermeture de balcons 17, rue de la Côte, article 3799 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Marie-Jeanne et Stephan Grossenbacher. Les plans peuvent être consultés du 19 octobre au 19 novembre 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur José Schüll, architecte au Landeron (Erard & Schüll architectes), d'un permis de construire pour la réfection et l'agrandissement d'un balcon et d'une véranda 29, rue des Fahys, article 5131 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Loraine Monnin Rusca et Vincent Rusca. Les plans peuvent être consultés du 19 octobre au 19 novembre 2012, délai d'opposition.

Enquêtes publiques (suite)

Demande de Monsieur Olivier de Bosset, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture du Pommier) d'un permis de construire pour la transformation d'un bâtiment , l'aménagement d'un appartement et d'une zone atelier-détente, la création d'un balcon et l'isolation des façades de l'immeuble 6, chemin des Grands-Pins, article 16735 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Sarah Caperos-Hegetschweiler et Sébastien Hegetschweiler. Les plans peuvent être consultés du 19 octobre au 19 novembre 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Paul Nagel, architecte aux Hauts-Geneveys, d'un permis de construire pour un changement partiel d'affectation : aménagement d'un petit établissement public dans une surface commerciale existante 31, faubourg de l'Hôpital, article 13048 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Christine et François Nagel. Les plans peuvent être consultés du 19 octobre au 19 novembre 2012, délai d'opposition.

Demande de S. Pacifico, architecte à Yverdon-les-Bains (Dolci architectes), d'un permis de construire pour la construction d'un parking couvert de 373 places et l'aménagement de 6 places de parc extérieures au quai Jeanrenaud (54), articles 10746 et 10747 du cadastre de Neuchâtel et 97 du domaine public, pour le compte de Philip Morris Products SA. Les plans peuvent être consultés du 19 octobre au 19 novembre 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Ce service est au vôtre

ADCN

L'Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel (ADCN) existe depuis 1982. Elle accueille les chômeurs et les chômeuses, les informe sur leurs droits et devoirs, les aide dans leurs démarches et leur donne la possibilité de se rencontrer.

Elle offre les services et activités suivants :

- **Une permanence «accueil-café»** le mardi et le mercredi matin de 8h à 11h30 dans ses locaux. Ce sont des moments privilégiés pour échanger, partager ses soucis et ses projets, avec une équipe de bénévoles.
- **Un bureau social et juridique** où une personne qualifiée répond aux appels téléphoniques et reçoit tous les matins les chômeurs en entretiens individuels.
- **Un journal «Regard»** qui présente les changements de lois et les activités de l'association, donne la «parole» aux demandeurs d'emploi.
- **Des exposés-débats,** une fois par mois le mardi matin, sur un thème relatif au chômage et aux assurances sociales.
- **L'Espace des Solidarités,** un lieu de rencontres avec repas à midi et activités diverses. Ouvert les lundis, mardis, mercredis et jeudis. Accueil dès 8h30, repas en commun 12h15-12h30, activités dès 14h (rue de la Place d'Armes 3).

Association pour la défense des chômeurs de Neuchâtel, rue Louis-Favre 1, tél. 032 725 99 89, www.adc-ne.ch

Echos

■ Vendredi 5 octobre, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, a représenté le Conseil communal lors du vernissage du kikajon des abeilles domestiques, au Jardin botanique.

■ Le Conseil communal sera représenté par M. Alain Ribaux, directeur du développement économique et M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, à la remise des prix BCN Innovation et Culture 2012, mardi 23 octobre.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Lucie et Jules Bruchez-Haas, Lucie et Oscar Huguenin-Virchaux-Bourqui, et Huguette et Alexandre Moser-Bolle, à l'occasion du 60e anniversaire de leur mariage.

Lecture et Compagnie

Sortir de la solitude par la lecture

Comment tenir compagnie aux personnes qui souffrent de solitude ?

Grâce aux lecteurs et lectrices bénévoles qu'elle forme pour remplir cette mission, l'Association Lecture et Compagnie offre à toutes les personnes qui le souhaitent, quels que soient leur âge, leur handicap ou leur maladie, un moment de partage à travers la lecture.

Cette lecture sera choisie par l'auditeur ou l'auditrice en fonction de ses goûts, de ses envies, de ses souvenirs également et elle donnera lieu le plus souvent à un riche échange personnel entre les deux partenaires. Les lectures peuvent avoir lieu à domicile, dans un hôpital, une institution ou tout autre lieu approprié, au rythme choisi par l'auditeur, une fois par semaine, tous les 15 jours. Chaque rencontre dure environ 2 heures.

Lecture et Compagnie, case postale, 2035 Corcelles, tél. 032 731 70 41 ou 079 543 44 62. www.lecture-et-compagnie.ch

Passeport vacances pour les jeunes

Le Passeport Vacances de Neuchâtel et environs recherche pour étoffer son comité des personnes désireuses de s'investir dans une action bénévole en relation avec les enfants de la région.

- **Pour plus d'informations : www.passeportvacancesne.ch et contactez-nous au 079 630 47 16**

Programme cinéma pour la semaine du 17 au 23 octobre 2012

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

TAKEN 2
3e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h15, 20h30. Ve/sa 22h45.
Acteurs: Liam Neeson, Maggie Grace, Famke Janssen.
De Olivier Megaton.

TINKERBELL : THE SECRET OF THE WINGS – CLOCHETTE ET LE SECRET DES FÉES – 3D
2e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me au ma 14h30.
De Bradley Raymond.

THE END OF TIME
1re semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ma 18h15.
De Peter Mettler.

VOUS N'AVEZ ENCORE RIEN VU
4e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF di 10h45.
Acteurs: Lambert Wilson, Mathieu Amalric, Anne Consigny.
De Alain Resnais.

APOLLO 2

THE BACHELORETTE
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h, 20h15.
Acteurs: Kirsten Dunst, Isla Fischer, Lizzy Caplan.
De Leslye Headland.

L'ÂGE DE GLACE : LA DÉRIVE DES CONTINENTS – 3D
17e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 14h.
De Steve Martino.

TINKERBELL : THE SECRET OF THE WINGS – CLOCHETTE ET LE SECRET DES FÉES – 2D
2e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me au ma 16h.
De Bradley Raymond.

RESIDENT EVIL – RETRIBUTION – 3D
4e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Milla Jovovich, Kevin Durand, Michelle Rodriguez.
De Paul W.S. Anderson

QUELQUES HEURES DE PRINTEMPS
5e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO fr s-t all di 11h.
Acteurs: Vincent Lindon, Hélène Vincent, Emmanuelle Seigner.
De Stéphane Brizé.

APOLLO 3

HOPE SPRINGS – TOUS LES ESPOIRS SONT PERMIS
2e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h15. Me, ve au di 20h30.
VO angl. s-t fr/all je, ma 20h30.
Acteurs: Meryl Streep, Philip Seymour Hoffman.
De David Frankel.

MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE – 2D
20e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 14h15.
D'Eric Darnell.

SÂDHU
4e semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ma 18h15. Di 11h.
Acteurs: Suraj Baba.
De Gaël Métroz.

SAVAGES
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Lively Blake, John Travolta.
De Oliver Stone.

ARCADES

ASTÉRIX ET OBÉLIX AU SERVICE DE SA MAJESTÉ – 3D
1re semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h, 17h30, 20h15. Ve/sa 22h45.
Acteurs: Gérard Depardieu, Catherine Deneuve, Fabrice Luchini.
De Laurent Tirard.

BIO

DANS LA MAISON
2e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au sa, lu/ma 15h30, 18h. Me au lu 20h15. Di 14h30.
Acteurs: Fabrice Luchini, Kristin Scott Thomas, Emmanuelle Seigner.
De François Ozon.

LE LAC DES CYGNES
Saison 2012/13 des Ballets du Bolchoï.
Représentation unique. Pas de limite d'âge.
Di 17h (sans dialogues).

HALLUCINÉ
Ma 20h30.

REX

TED
3e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au di, ma 16h15.
VF me au ma 20h30. Ve/sa 23h.
Acteurs: Mark Wahlberg, Mila Kunis.
De Seth MacFarlane.

KIRIKOU ET LES HOMMES ET LES FEMMES
3e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me au ma 14h15.
De Michel Ocelot.

LE MAGASIN DES SUICIDES
2e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h30.
De Patrice Leconte.

STUDIO

LES SEIGNEURS
4e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au di, ma, 16h15, 18h15, me au di 20h15.
VF ve/sa 22h30.
Rex : lu 16h15. **Apollo 3 :** lu 20h15.
Acteurs: Omar Sy, José Garcia, Gad Elmaleh.
De Olivier Dayan.

ASTÉRIX ET OBÉLIX AU SERVICE DE SA MAJESTÉ – 2D
1re semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 14h.
Acteurs: Gérard Depardieu, Catherine Deneuve, Fabrice Luchini.
De Laurent Tirard.

CONNAISSANCE DU MONDE – PRAGUE ET LA BOHÈME
Pour tous.
Lu 16h et 20h.
De Eric Fontaineilles.

QUEEN KONG CLUB – CINÉMA MINIMUM

GERHARD RICHTER PAINTING
16 ans sug. 16 ans.
VO me 24.10 20h.
De Corinna Belz.

L'instantané de Stefano Iori...

... 40e anniversaire du Centre Culturel Italien

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

La Margelle, lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel (rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville 7), tél. 032 724 59 59.

Lecture et Compagnie, case postale, 2035 Corcelles, tél. 032 731 70 41 ou 032 842 68 01. www.lecture-et-compagnie.ch

Le Strapontin, agence de location pour concerts et spectacles, point de vente Billetel (passage Maximilien de Meuron 4), mardi-vendredi 13h à 18h et samedi 10h à 13h, tél. 032 717 79 07.

Ligue neuchâteloise contre le cancer (fbg du Lac 17), ouvert les matins ainsi que mardi et jeudi après-midi, tél. 032 721 23 25, e-mail : lncc@ne.ch.

Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, Conseil social, c/o Pro Infirmis (Maladière 35, case postale), tél. 032 722 59 60, fax 032 722 59 70, secrétariat administratif et cours, tél. 032 913 22 77.

MCPN – Mouvement de la condition paternelle de Neuchâtel et environs (case postale 261, 2034 Peseux), soutien et conseils dans les cas de divorce, tél. 032 841 72 01.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations : passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 21 octobre

Sud :

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène. Garderie, école du dimanche à Collégiale 3.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge. Di à 9h, Gottesdienst, à 10h15, culte avec sainte cène.

Nord :

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Valangines: di à 9h30, culte avec sainte cène.

Est :

La Coudre: temple ouvert en journée pour le recueillement. Di à 10h, culte avec sainte cène.

Chaumont: di à 11h15, culte avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, célébrations animées par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital, les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h30, messe en croate. Di à 17h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie catholique).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) : di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur :
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction :
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction :
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration :
Stefano Iori, photographe

Secrétariat :
Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact :
• Téléphone : 032 717 77 09
• Télécopie : 032 717 77 10
• E-mail : bulletinofficiel@ne.ch

Internet :
www.neuchatelville.ch

Mise en page :
Cathy Ecabert

Impression :
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage :
22'000 exemplaires

27 octobre 2012 : le Magasin du monde souffle sa première bougie à la rue du Château 2

Les bénévoles seront présentes au magasin pour animer cette journée et se réjouissent de votre visite.

Au programme : dégustation d'une soupe préparée avec la précieuse collaboration du **Café de La Collégiale**, mais aussi, pour les plus frileux, un délicieux cacao aztèque.

Venez nombreux et nombreuses satisfaire votre curiosité et partager notre enthousiasme pour les produits issus du commerce équitable.

Engagé pour améliorer les conditions de vie et de travail des petits producteurs, le Magasin du monde vend des produits provenant de régions marginalisées de tous les continents, mais aussi de certains producteurs locaux et entreprises artisanales suisses.

magasin du monde
solidaires au quotidien

Magasin du monde de Neuchâtel
Rue du Château 2
2000 Neuchâtel
Tél : 032 724 24 12
Heures d'ouverture :
Lundi : 14h - 18h
Du mardi au vendredi :
9h - 12h / 14h - 18h
Samedi : 9h - 17h

Commerce Equitable

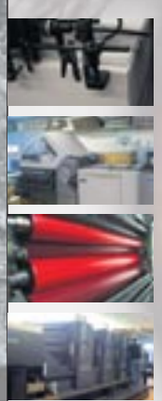

L'image
de votre entreprise
passe par notre
technique

imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11
Case postale
2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37

Le Muséum d'histoire naturelle compte désormais une nouvelle salle dédiée à la géologie

« Histoires de Terre »

Le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel (MHN) a récemment inauguré une nouvelle salle permanente de géologie. A déguster régulièrement et à petite dose, elle se présente comme une exposition de synthèse et de référence à propos de l'histoire de la Terre. Rencontre avec Stefan Bucher, conservateur du département de géologie du MHN.

« Nous avons évité les termes géologiques pour rendre nos explications accessibles à tout le monde », indique le géologue Stefan Bucher.

Cette nouvelle salle est entièrement consacrée à la géologie. Pourquoi avoir choisi cette thématique plutôt qu'une autre ?

Tous les musées d'histoire naturelle comportent une section de géologie. Cette discipline constitue une grande partie des histoires naturelles. Il faudrait parler de sciences de la terre plutôt que de géologie, mais en utilisant cette expression, le public pense souvent qu'il s'agit du sol, alors que ce sont les sous-sols qui sont concernés. Neuchâtel possède tout un passé historique autour de la géologie. Louis Agassiz, qui a œuvré au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, est à l'origine de nombreux travaux, dont la théorie des glaciations. Beaucoup d'espèces portent son nom. Le géologue helvétique Emile Argand, qui était professeur à l'Académie des sciences de Neuchâtel, a rédigé un ouvrage au sujet de la formation des Alpes. Malgré les années, sa théorie constitue toujours une référence. Deux couches régionales, le Valanginien et l'Hauterivien, font partie de la stratigraphie internationale. Ces noms sont connus et utilisés dans le monde entier.

Exposition Plonk & Replonk remontent le temps. • Photo : © MHN – Alain Germond

Qu'est-ce que la géologie plus concrètement ?

Cette science étudie des phénomènes tels que les volcans, les tsunamis ou encore les tremblements de terre. Si l'on prend du cristal de roche, qui est un minéral composé essentiellement de silicium, la géologie permettra d'expliquer tout ce qu'il s'y trouve et de quelle manière il s'est formé. Cette discipline est extrêmement vaste. Géochimie, paléontologie ou encore géophysique : en ajoutant des branches scientifiques au préfixe géo, on obtient différentes facettes de la géologie. L'évolution de la Terre et du climat font entre autres l'objet d'études géologiques.

Comment avez-vous procédé pour traiter un thème aussi vaste dans une salle de 72 m²?

Cela n'a pas été facile. C'était un grand défi à relever pour le Muséum d'histoire naturelle. Nous nous sommes concentrés sur six thèmes : le Jura, les fossiles et sédiments, les Alpes, les minéraux et roches, le système Terre et le climat. Le compactus – armoire à collections – nous permet d'aborder plusieurs thèmes ensemble. C'est comme si nous avions réuni 144 petites expositions en une seule. Lorsque l'on élabore une salle de géologie, on n'échappe pas à certains sujets tels que l'extinction des dinosaures ou les volcans.

Cette nouvelle salle de géologie se positionne comme une exposition de référence et de synthèse sur l'histoire de la Terre. La dérive des continents constitue le point de départ. Le concept repose sur différents supports médias, qui tiennent en peu de place. Beaucoup d'informations sont réparties dans des tiroirs à thèmes avec l'espoir que les visiteurs aillent les ouvrir. J'espère que les films qui sont diffusés leur donneront envie de lire les textes correspondants. L'exposition possède également un très grand potentiel pour les écoles. Nous avons évité les termes géologiques pour rendre nos explications accessibles à tout le monde.

Quels moyens avez-vous utilisés pour rendre ces problématiques accessibles au tout public ?

C'est le métier des conservateurs de musées que de savoir vulgariser des problématiques complexes. Il s'agit avant tout de trouver des mots simples. J'ai notamment demandé à des amis et des enseignants de m'expliquer ce que sont une roche, du granit ou du calcaire pour sonder leurs connaissances de base. Il est intéressant de s'approcher de personnes qui ne sont pas géologues, ni du milieu muséal pour trouver la bonne dose de vulgarisation. Pour les enfants, nous avons mis en place des jeux en rapport avec les roches, les fossiles et les minéraux, dont notamment un puzzle. Même avant de commencer à élaborer l'exposition, nous avons fait beaucoup de recherches pour savoir par quelles questions aborder cette thématique.

Comment se présente cette nouvelle salle de géologie ?

Deux vitrines se trouvent de part et d'autre de la salle. Elles représentent l'histoire de la Terre et un zoom sur l'histoire de la vie. Une table de microscopes permet également d'observer de mini-minéraux pour découvrir la beauté en minuscule. Trois vitrines esthétiques viennent encore compléter l'exposition. La première est dédiée aux minéraux en général, la deuxième aux fossiles et la dernière aux stromatolithes, sortes d'algues bleues qui illustrent les premières traces de vie sur Terre.

Le compactus, lui, est divisé en six parties qui traitent des six thèmes retenus. Les jeux se trouvent en bas pour que les plus jeunes puissent y accéder facilement. Une foule d'informations se trouvent sur tous les étages de l'armoire. On se rend bien compte qu'il s'agit d'une exposition de référence et de synthèse. L'idée consiste à venir la visiter plusieurs fois. Une personne pourrait par exemple consacrer toute une visite au Jura et revenir à nouveau pour en savoir davantage sur les Alpes.

Les artistes Plonk et Replonk présentent une exposition, à découvrir jusqu'au 21 octobre à l'auditoire du MHN, à l'occasion de l'ouverture de la salle de géologie. Qu'en pensez-vous ?

Je l'adore ! Au vu de la taille de la salle de géologie, l'idée d'y ajouter une exposition temporaire pour marquer son inauguration est venue spontanément. Nous sommes tombés sur des travaux de Plonk et Replonk et ils ont tout de suite été partants. J'espère que tout le monde la remarquera, car il y a des pièces juste adorables comme le volcan à Chaumont (voir photo du bas) ou le portable de l'âge du Bronze. Il faut toujours être sérieux lorsque l'on est scientifique, mais il est aussi important de savoir prendre du recul par rapport à ses travaux.

Anne Kybourg